



JOLIVET-DOUROUX

— EXPERTISE COMPTABLE —
CONSEIL - AUDIT

**RAPPORT GÉNÉRAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**ASSOCIATION
CPTS DE L'OUEST RHODANIEN**

**2 All Henri DUNANT
69490 VINDRY-SUR-TURDINE**

Exercice clos : 31 décembre 2023

ASSOCIATION CPTS DE L'OUEST RHODANIEN
(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – Siren n° 885 118 505)
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31.12.2023

Marc JOLIVET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Gilles DOUROUX
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

18, Boulevard de Belgique
BP 255
42301 ROANNE Cedex
Tél. 04 77 71 67 02

38, rue de Clermont
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Tél. 04 77 97 51 05

contact@jdeca.fr
www.jdeca.fr

A l'assemblée générale de l'association **CPTS DE L'OUEST RHODANIEN**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 juin 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CPTS DE L'OUEST RHODANIEN** relatifs à l'exercice clos le 31.12.2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la



capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 18 septembre 2024,

Pour JDECA
Commissaire aux comptes

Gilles DOUROUX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	323 325		323 325	171 112
Charges constatées d'avance	105		105	
ACTIF CIRCULANT	323 431		323 431	171 112
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	323 431		323 431	171 112

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	50 781	
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 560	50 781
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	86 341	50 781
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	182 640	64 688
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	182 640	64 688
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 240	3 144
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	51 209	52 500
DETTES	54 449	55 644
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	323 431	171 112


Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations						
Ventes de biens et de services						
Ventes de biens						
Ventes de prestations services						
Dont parrainages						
Produits de tiers financeurs	259 031		116 250		142 781	122,82
Concours publics et subventions d'exploita	259 031	100,00	116 250	100,00	142 781	122,82
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. co						
Ressources liées à la générosité du public						
Dont Dons manuels						
Dont Mécénats						
Dont Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc. et prov.						
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés	64 688	24,97	23 380	20,11	41 308	176,68
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	323 719	124,97	139 630	120,11	184 089	131,84
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	105 796	40,84	25 099	21,59	80 697	321,51
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépr						
Sur immob. : dotations aux amort.						
Sur immob. : dotations aux dépr.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	182 640	70,51	63 750	54,84	118 890	186,49
Valeurs comptables des immo. cédées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	288 436	111,35	88 849	76,43	199 587	224,64
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 282	13,62	50 781	43,68	-15 498	-30,52
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de						
Autres intérêts et produits assimilées						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)						
Charges financières						

JDECA

JOLIVET - DOUROUX
18, boulevard de Belgique
42300 ROANNE
SIRET 407 180 728 00013 - APE 69205


Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amort., aux dépréciations et Intérêts et charges assilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo. financières						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total des charges financières (IV)						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)						
3. RESULTAT COURANT avant imp	35 282	13,62	50 781	43,68	-15 498	-30,52
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	278	0,11			278	
Sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Total des produits exceptionnels (V)	278	0,11			278	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et						
Total des charges exceptionnelles						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-	278	0,11			278	
Participation des salariés aux résultats (VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	323 997	125,08	139 630	120,11	184 367	132,04
Total des charges (II + IV + VI + VII)	288 436	111,35	88 849	76,43	199 587	224,64
EXCEDENT OU DEFICIT	35 560	13,73	50 781	43,68	-15 220	-29,97
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CPTS DE L'OUEST RHODANIEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 323 431 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 35 560 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/09/2024 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

la CPTS de l'ouest Rhodanien, communauté professionnelle territoriale de santé à pour objet de décliner tous projets visant à structurer l'offre de soins sur le territoire et de favoriser leur coordination.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04 décembre 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	105	105	
Total	105	105	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

JDECA
 JOLIVET - DOUROUX
 18, boulevard de Belgique
 42300 ROANNE
 SIRET 407 180 728 00013 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves		50 781		50 781	
Report à Nouveau			50 781		50 781
Excédent ou déficit de l'exercic	50 781	-50 781	35 560		35 560
Situation nette	50 781		86 341	50 781	86 341
Fonds propres comptables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	50 781		86 341	50 781	86 341

Dettes

JDECA
 JOLIVET - DOURoux
 18, boulevard de Belgique
 42300 ROANNE
 SIRET 407 180 728 00013 - APE 6920Z


Notes sur le bilan
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 54 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 240	3 240		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	51 209	51 209		
Total	54 449	54 449		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Honoraires np	3 240
Total	3 240

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d'avance	105		
Total	105		

Produits constatés d'avance

	Produits d'Exploitations	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	51 209		
Total	51 209		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					259 031	259 031
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem						
						259 031

JDECA
 JOLIVET - DOUROUX
 18, boulevard de Belgique
 42300 ROANNE
 SIRET 407 180 728 00013 - APE 6920Z


Autres informations
Donations

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exerci Montant global A - B + C	A la clôture de l'exerci Dont fonds dédiés (pr sans dép.)
CPAM Subvention	938	938	938				
CPAM Subvention	63 750	63 750	63 750				
CPAM Subv ACI 1		81 386				81 386	
CPAM Subv ACI 2		44 693				44 693	
CPAM Subv ACI 3		18 545				18 545	
CPAM Subv ACI 4		32 746				32 746	
CPAM Subv ACI 6		5 270				5 270	
Total	64 688	247 328	64 688			182 640	


Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2023 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2022 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du p	278			
3 - Subventions et autres concours publics	259 031		116 250	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	64 688		23 380	
Total	323 997		139 630	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	88 627		11 996	
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	17 169		13 103	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	182 640		63 750	
Total	288 436		88 849	
Excédent ou Déficit	35 560		50 781	


Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2023	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total				


Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement		
Total des emplois		
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total		
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources		
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total		